E D I T I O N
M A R S 2 0 1 3

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 27 MARS 2013 N°39



Chants danses & musiques

Vendredi 22 mars au soir, les parents et les familles se sont retrouvés très nombreux pour assister à un spectacle musical « Les Saisons en Couleurs ». Les enfants de l'école ont tous

Sommaire

Compte rendu du Conseil Municipal

Informations Communales
Informations Associatives
Informations CCVK
Informations Diverses
Informations Culturelles



participé à cette représentation où s'enchaîne poésies, danses, chansons avec accompagnement musical et intervention de la classe de flûte de Mme Charron Agnès. Cette manifestation a pu se faire grâce à l'intervention de l'EMVK (Ecole de Musique de la Vallée de Kayserberg) qui pour fêter ses 10 ans propose aux écoles volontaires 10h de mise à disposition d'un professeur de musique afin de les éveiller à la musique et au chant. La coopérative de l'école du Bonhomme a financée six heures supplémentaires. C'est sous une pluie de confettis et d'applaudissements que s'est achevé le spectacle. Ensuite parents et enfants se sont retrouvés pour déguster des pâtisseries faites maison.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2013

DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DU DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Le conseil municipal, désigne Monsieur Jean François BOTTINELLI, premier adjoint en tant que suppléant du délégué titulaire qui est Monsieur Jean-Claude MILLION, pour siéger dans les instances du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, en cas d'empêchement de ce dernier.

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers municipaux de l'état de notification des taux d'imposition de 2013 de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Après discussion, à l'unanimité des voix, le conseil municipal, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2013 ; ainsi les taux restent identiques à ceux de 2012, soit : TH = 9,13 %; TFB = 12,86 %; TFNB = 44,88 %;

Les taxes donneront les recettes suivantes :

TAXES	Bases d'imposition en euros	Taux %	Produits en euros
Habitation	889.000	9,13	81.166
Foncière bâtie	720.500	12,86	92.656
Foncière non bâtie	38.400	44,88	17.234
TOTAL			191.056

A ce produit se rajoutent, versés par l'Etat :

• les allocations compensatrices de : 9.086 euros ;

• le versement G.I.R. de 3.124 euros,

le produit fiscal serait donc de : 203.266 euros.

DEMANDE DE SUBVENTION 2013 - MAISON FAMILIALE RURALE

Le conseil municipal, décide de ne verser aucune subvention puisque cet organisme est déjà aidé par des fonds publics.

DEMANDE DE SUBVENTION 2013 - AIDES

Le conseil municipal, décide de ne verser aucune subvention puisque cet organisme est déjà aidé par des fonds publics.

DEMANDE DE SUBVENTION 2013 - ECOLE DE MUSIQUE

Treize enfants du Bonhomme sont inscrits cette année. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix, vote une subvention de 10,20 euros/élève/mois sur 10 mois pour cette année scolaire 2012-2013 ; soit un total de 1.326 euros. Le montant de la subvention sera redélibérée chaque année. L'élu référent pour la réflexion engagée sur l'évolution de l'enseignement musicale dans la vallée est : Monsieur Frédéric PERRIN, adjoint.

DEMANDE DE SUBVENTION 2013 - CLASSE DE FOOT

Revenant à ses délibérations précédentes et la dernière en date du 25 mai 2012, le conseil municipal décide d'inscrire au budget primitif de 2013 une subvention de 1400 euros pour les 4 enfants du Bonhomme (350 euros x 4 enfants) et de verser cet argent uniquement lorsque la commune de Labaroche acceptera de participer financièrement dans les mêmes termes que les autres communes du canton.

PARC EOLIEN DU COL DU BONHOMME - NOUVEAU PROJET

Monsieur le Maire rappelle que la Collectivité s'est engagée dans une démarche de développement durable sur son territoire, notamment en faveur de la maîtrise de la demande en énergie, de la réduction

des gaz à effets de serre et de la lutte contre le réchauffement climatique. Dans ce cadre, elle souhaite accueillir sur son territoire 5 implantations éoliennes au lieu-dit le Louschbach. Une révision du document d'urbanisme de la Commune a été réalisée pour permettre cette implantation, une zone de développement de l'éolien a été autorisée par arrêté préfectoral le 31 janvier 2008 et une demande de défrichement a été déposée pour permettre la réalisation de ce parc éolien le 16 aout 2012. Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le conseil municipal soutient ce projet et autorise la Société d'Exploitation de Parc Eolien du Col du Bonhomme à déposer le dossier de demande de permis de construire et la demande d'autorisation d'exploiter relatifs à ce projet. Il approuve dans le cadre du projet de parc éolien sur le territoire de la commune, la signature par le maire de la "Convention de mise à disposition avec promesse de bail" avec la société Ostwind International sur les parcelles :

- > section 15, parcelles 1 et 3;
- > section 14, parcelle 7.

En outre, le conseil municipal, approuve la signature d'autres autorisations d'utilisation des sols qui pourraient être nécessaires pour la construction et l'exploitation du parc éolien, notamment aux fins de câblage ou d'accès au parc, de surplomb des chemins ruraux nécessaires au projet par les aérogénérateurs, et en particulier pour l'utilisation et le renforcement éventuellement nécessaire des chemins ruraux ou communaux.

TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES- PARTICIPATION DES RIVERAINS AUX TRAVAUX

En 2005, une étude diagnostique des réseaux dans les 10 communes de la communauté de communes a permis l'élaboration d'un programme de travaux qui s'est déroulé de 2008 à 2011. Certaines opérations dont une opération de réhabilitation des réseaux permettant l'élimination d'eaux claires parasites dans la rue des Pierres Blanches au Bonhomme n'ont pas encore été réalisées à ce jour. Un état des lieux des réseaux et des ouvrages présents sur le domaine privatif a été fait. La solution de mise en séparatif des réseaux avec création d'un réseau d'eaux usées a été choisie. La Communauté de Communes lancera un marché public pour ces travaux. Mais certains travaux seront à réaliser en direct par la commune. Il s'agit de relier les propriétés, situées le long de la rue des Pierres Blanches, au nouveau réseau d'assainissement lorsque celui-ci sera en place. Pour ce faire, une enquête domiciliaire (du 12 au 16.11.2012) des riverains de la rue des pierres blanches a été réalisée par un ingénieur conseil de la société IRH. Les propriétaires de 12 habitations ont été enquêtés. Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix, décide de faire réaliser ces travaux, estimés à 16.844,50 euros HT et prévoit une participation financière à la charge des riverains ; celle-ci sera déterminée au cours de l'année 2013.

TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - BUDGETS M14 ET M49

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables ci-après mentionnés : secours sur piste pour 160 euros et factures d'eau (2008/2009) pour 52,50€.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur Jean-Claude MILLION, conseiller municipal et responsable de la commission des finances, présente les projets des différents budgets tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

- I°) Concernant le budget de la chaufferie (M04), l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré. La section d'investissement présente un suréquilibre de 10.369 euros. En effet, les installations de la chaufferie sont encore récentes et il n'y a pas de travaux à faire, ni d'acquisition à réaliser. Mais d'ici quelques années, il faudra penser à provisionner, en vue d'éventuels gros travaux ou d'acquisitions importantes.
- II°) Concernant le budget « eau-assainissement », l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement sont assurés.
- III°) Concernant le budget général de la commune, l'excédent cumulé sur les années antérieures est de 502.665 euros en fonctionnement. Par contre, la section d'investissement est déficitaire de : 113.753 euros. Il faut donc résorber ce déficit dans le budget primitif 2013. Par ailleurs, la capacité d'autofinancement

prévisionnelle sur 2013 est de 196.633 euros. Aussi, la commune peut prévoir, cette année, quelques dépenses d'investissement (voir travaux et achats d'investissement année 2013).

PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le débat d'orientation budgétaire a permis de constater l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget de l'eau et de l'assainissement. Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de ne pas augmenter le prix de l'eau, ni de la taxe d'assainissement ; à noter toutefois que l'agence de l'eau a augmenté le tarif de la taxe antipollution qui passe de 0,352 euro à 0,356 euro/m3. Le prix du m3 d'eau, taxes incluses, est donc le suivant, pour 2013 :

EAU: 0,98 euro (idem 2012);
 TAXE D'ASSAINISSEMENT: 0,995 euro (idem 2012)
 TAXE ANTIPOLLUTION: 0,356 euro (0,352 en 2012);
 TAUX DE MODERNISATION DES RESEAUX: 0,274 euro (idem 2012);
 COMPTEUR EAU SEMESTRIEL: 4,57 euros (idem 2012)

PRIX DU KW - VENTE DE CHALEUR (CHAUFFERIE COMMUNALE)

Le débat d'orientation budgétaire a permis de constater l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement du budget de la chaufferie. Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide de ne pas augmenter le prix de la vente de chaleur ni le prix de l'abonnement.

TRAVAUX ET ACHATS D'INVESTISSEMENT -- ANNEE 2013

Suite au débat d'orientation budgétaire de ce jour, les différents projets, pour 2013, sont les suivants :

1°) pour le budget M 14:

Libellés	TTC en €
Extension du réseau électrique à Faurupt	4 000
Achat d'un terrain au lieu dit la Maze (en forêt)	158
Achat de matériels informatiques pour les écoles	5 000
Travaux préparatoires et installation d'un colombarium au cimetière communal	16 000
Travaux de voirie et réhabilitation de la grotte de lourdes	100 000
Achat d'un tractopelle et différents outils pour le service technique	40 000
Tennis (projet intercommunal Hachimette)	35 000
Travaux dans la salle des fêtes	61 657
Installation d'un placard à portes coulissantes et achat de deux armoires ignifuges pour la salle du conseil municipal	17 343

2°) pour le budget M 49 :

Libellés	HT en euros
Réseau d'assainissement : extension pour raccordement de la maison de M.Minoux Jean Marc	10 000
Réseau d'assainissement : eaux claires parasites rue des pierres blanches	17 000
Réseau d'eau potable : au réservoir : regards de captage grillage de protection du captage Guillemain	3 000

A l'unanimité des voix, le conseil municipal, décide d'inscrire au budget 2013 les différents travaux et acquisitions cités dans les tableaux ci-dessus.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS

- Projet : Tennis intercommunal: Monsieur Frédéric PERRIN, adjoint informe les conseillers que l'estimation de l'avant projet détaillé fait état d'un dépassement de l'enveloppe budgétaire. Aussi, un accord de principe a tout de même été donné pour lancer l'appel d'offres, en réduisant des surfaces du projet, par les élus présents à cette réunion. De ce fait, les économies réalisées seraient de: 15.000 euros HT en réduisant les dimensions des terrains couverts et 45.000 euros HT en réduisant la surface du club house d'environ 60 m2. Ces surfaces ôtées sont conservées en 'tranches conditionnelles' pour garder la possibilité de réaliser le projet initial si les offres restent dans l'enveloppe budgétaire prévue. Il est noté que si le projet dépassait l'enveloppe budgétaire prévue, il serait tout simplement annulé.
- ➢ Réforme des rythmes scolaires: Madame Cathy FLORANCE, adjointe informe les conseillers que les communes de la communauté de communes, la communauté de communes, les parents d'élèves et les corps enseignants sont unanimes: les conditions de réussite d'une modification de l'organisation du temps scolaire ne sont pas réunies pour permettre une mise en place dès la rentrée 2013. Aussi, il est proposé un report de la mise en place pour la rentrée scolaire 2014. Les conseillers sont tout à fait favorables.
- Micro centrale hydroélectrique: Des négociations ont déjà eu lieu et une délibération (14 septembre 2012) a déjà été prise au sujet du projet de remise en fonction de la microcentrale hydroélectrique du Bonhomme, rue de la scierie. Des investisseurs ont été trouvés. Aussi, la commune n'aura plus en charge ni le coût de l'étude ni celui des travaux. Par contre, la commune doit être propriétaire du foncier. La poursuite du projet est accepté.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 12 avril 2013

INFORMATIONS COMMUNALES

QUÊTE POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Madame Gaby MASSON, Présidente du Conseil de Fabrique et tous les membres de l'association remercient les généreux donateurs. La quête de l'année 2012-2013 a rapporté 745€. Dix neuf personnes ont versé un don. Les dépenses de chauffage et d'électricité de l'église ainsi que les charges et l'électricité du presbytère sont de 3 140.68€ et les frais d'assurance coûtent 290€. Cette année, l'association lance à nouveau un appel et sollicite vos dons. Elle vous remercie par avance. Si vous souhaitez verser un don, vous pourrez le déposer chez Mme Gaby MASSON au 2 rue des Pierres Blanches ou chez M. Fabien LAURENT au 99 champ du Maire au Bonhomme avec le talon réponse suivant :

Nom	Prénom
Adresse	
Verse la somme de	
Par chèque ou numéraire	Signature

Nota: le versement d'un don donne droit à un abattement fiscal.

OPERATION HAUT-RHIN PROPRE

L'opération Haut-Rhin propre aura lieu cette année courant du mois d'avril. La date sera définie ultérieurement et l'information vous sera donnée par voie de presse et d'affichage. Nous comptons sur votre participation et vous donnons rendez-vous devant la mairie pour la distribution des sacs de ramassage et de gants.

MARCHES DE TRAVAUX

Marché de 20 000 euros HT et plus

OBJET	Date du marché	Attributaire	Code postal
			attributaire
		CILIA SAS	67 390
		LAMBOLEZ SARL	68 650
		MORREALE	67 600
RÉNOVATION DES SANITAIRES	20 JUIN 2012	HENRY ZEHRINGER	68 650
À L'ÉCOLE MATERNELLE		PERRIN GILBERT	68 650
		PINNA ANTONIO	68 650
		BOTTINELLI JEAN	68 650
		FRANCOIS	68 140
		GEHRINGER	
TRAVAUX DE VOIRIE PUBLIQUE	25 JUILLET	SCREG EST	68 127
	2012		
DÉBARDAGE EN FORÊT	2012	GARNIER HUBERT	68 650
COMMUNALE			
EXPLOITATION ET TRAVAUX	2012	LAURENT JEAN LUC	68 650
FORESTIERS			

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

VOYAGE EN LORRAINE

Les Anciens Combattants organisent un voyage en Meurthe et Moselle, pour visiter un ouvrage de la ligne Maginot, situé sur le territoire de la commune de Villers la Montagne (Près de Longwy). Cet ouvrage, codé A5 Bois du Four, est l'un des rares ouvrages monolytes de la ligne Maginot. C'est aussi 6000 mètres cubes de béton qui abritent des observatoires d'artillerie, des cuirassements de défense rapprochée, trois canons antichars de 47



mm, cinq jumelages de mitrailleuses, une tourelle tournante à éclipse de 96 tonnes et deux mortiers de 81 mm. Harcelé quotidiennement par l'artillerie ennemie à partir du 13 mai 1940, le Bois du Four conserve jusqu'à l'armistice le morceau de terre lorraine confié à sa garde. Invaincu, l'équipage (137 hommes) tient ses positions jusqu'au 27 juin 1940, avant de connaître une captivité imméritée en Allemagne. Entièrement ferraillé sous l'occupation, abandonné au pillage pendant plus de cinquante ans saccagé et incendié, l'ouvrage du Bois du Four renait de ses cendres. Devenu propriété de la commune, cet ouvrage a été entièrement restauré par l'association de sauvegarde du patrimoine de Villers la Montagne avec l'aide et le soutien des Anciens Combattants. Le voyage aura lieu le vendredi 24 mai. Les intéressés désirant y participer seront les bienvenus. Renseignements et inscriptions: Yves Florance Tel. 0389475321 Email. Y.florance@orange.fr

INFORMATIONS CCVK

SERVICE DU DEMINAGE

Trois conflits se sont succédés sur le sol Alsacien (1870-1871) - (1914-1918) - (1939-1945). Au cours de ces trois guerres, toutes sortes de munitions ont été employées et de très nombreux engins de guerre, non explosés, subsistent encore. A l'époque, certaines munitions n'ont pas fonctionné, d'autres ont été abandonnées, cachées ou perdues. Encore de nos jours, ces engins de guerre représentent un risque de nature variable en fonction de leurs emplois d'origine (Munitions explosives, incendiaires, fumigènes, éclairantes, etc...) et de leur état actuel. Les munitions de guerre se présentent sous la forme de cartouches,

grenades, mortiers, roquettes, mines, obus, bombes d'avion, etc. De temps en temps, des engins de guerre reviennent à la surface sous l'effet de l'érosion naturelle ou sont retrouvés lors de travaux de terrassement. Parfois, on en découvre oubliés dans une cave, un grenier ou une remise. En mauvais état apparent, dû à leur vieillissement, ces engins de guerre paraissent inoffensifs mais ils gardent toute leur dangerosité. Si par hasard vous découvrez un objet qui vous est inconnu, quels que soient sa forme, sa taille ou son état, il peut s'agir d'une munition de guerre. Chaque année, des accidents, parfois très graves, sont dus à l'imprudence ou à la méconnaissance des dangers de la part des personnes qui découvrent des munitions ou des explosifs. En cas de découverte d'un engin de guerre, surtout ne pas y toucher, et prévenir la Mairie, la Gendarmerie ou la Police la plus proche.

ECO-CITOYEN AU QUOTIDIEN, DE LA MAISON AU JARDIN

Des animations pour découvrir les secrets de la maison et du jardin au naturel. Le CPIE des Hautes-Vosges, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, vous propose un cycle de rendez-vous conviviaux. Venez découvrir, goûter, déguster, bricoler, fabriquer, et contribuer ainsi à un meilleur respect de l'environnement. Les enfants accompagnés sont les bienvenus ! Conférences, ateliers, balades, soirées d'échanges... Ces animations proposées aux habitants de la vallée de Kaysersberg sont ouvertes à tous.

LES PROCHAINS RDV À NOTER

- Þ
- Atelier pratique : « Je fabrique mes produits de toilette...parce que je le vaux bien ». Samedi 09 Mars. **Complet**.Toutefois, selon l'importance de la demande, cet atelier pourra être réédité. Renseignements au : 03.89.82.20.12
- Dîner débat : « Les produits du terroir en folie » Vendredi 22 mars à 18h. RDV à la Ferme du Pré aux Colimaçons Orbey Pairis. C'est autour d'une assiette du terroir, composée de produits fermiers de la vallée frais et de qualité, que nous échangerons sur les thèmes des circuits courts et de l'agriculture durable. Note : Sur inscription uniquement au 03.89.82.20.12. Participation au repas : 17 € / pers. (comprenant apéritif assiette de charcuterie assiette de fromages une boisson et un dessert).
- Atelier pratique : « Tressez votre haie en saule vivant ». Samedi 06 Avril à 14h. RDV au parc communal (devant la Maison Lefébure) à Orbey(*). Nous créerons une clôture à partir de brins de saule plantés en terre. Cette barrière végétale offrira ombre et intimité durant les beaux jours, espace et luminosité en hiver. Elle nécessite peu d'entretien, participe à la biodiversité et s'intègre parfaitement dans le paysage. Note : Se munir d'un sécateur, de gants et de vêtements adaptés à la météo et au travail du jardin.
- ➢ Point info déchèterie : « Recyclez vos tailles au jardin ». Vendredi 26 avril − L'après-midi. RDV Déchèterie de Orbey. Samedi 27 avril − Toute la journée. RDV Déchèterie de Kaysersberg. Les déchets verts du jardin constituent une véritable ressource pour le jardinier amateur. Venez vous renseigner sur les techniques de valorisation de chaque déchet vert et sur la gestion naturelle et responsable du jardin.
- Projection suivie d'une sortie sur le terrain : « Microcosmos dans nos maisons ». Samedi 27 avril à 14h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg(*). Elles volent, butinent, crapahutent, se carapatent... Connaissez-vous les petites bêtes qui cohabitent avec l'homme dans la maison et au jardin ? Entrez dans le monde des petites bêtes, observez la diversité de leurs formes, couleurs et comportements... et découvrez leurs rôles dans les équilibres naturels.
- Atelier pratique : « Aménagez une jardinière pour les insectes ». Samedi 4 mai de 9h à 10h30 et de 14h à 15h30. RDV Déchèterie de Kaysersberg(*). Comment aménager une jardinière tout à la fois attrayante et refuge pour les insectes. Nous y planterons des plantes nectarifères et fabriquerons des abris et nichoirs à insectes. Vous repartirez avec une jardinière originale tant pour le plaisir des yeux que pour celui des butineurs! Note : Venez avec votre jardinière de rebord de fenêtre. Plantes et terreau fournis.

- > Sortie sur le terrain : « Les collines calcaires, l'exotisme à notre porte ». Dimanche 26 mai à 9h. RDV Parking de la Nécropole à Sigolsheim(*). Au-dessus de Sigolsheim, les collines calcaires s'ouvrent sur des paysages bien différents de ceux de la montagne vosgienne. Nous ferons connaissance avec une flore et une faune particulières, originaires aussi bien du bassin méditerranéen que des steppes d'Asie centrale et capables de survivre dans des conditions extrêmes de sécheresse.
- > Atelier dans un jardin : « Un jardin vivant ! » . Samedi 8 juin à 14h. RDV devant le restaurant « le Bois de Sire » à Orbey(*). En juin, les différents espaces du jardin s'expriment par une floraison abondante et les premières cueillettes de légumes ou de fruits rouges. Le jardinier s'affaire à répondre aux différents besoins de son potager. Il cherche aussi à maintenir un jardin vivant où se mêlent les plantes cultivées et sauvages, les auxiliaires et les prédateurs.
- > Sortie sur le terrain suivie d'un atelier : « Cuisinez et dégustez les plantes sauvages ». Vendredi 14 juin à 18h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg(*). Lors d'une sortie sur le terrain, à la « fraîche », nous découvrirons les plantes sauvages, traditionnellement utilisées pour des préparations culinaires ou condimentaires. Cette sortie sera suivie d'un atelier cuisine pour accommoder les plantes issues de la cueillette.
- Atelier pratique : « Potions magiques pour un jardin au naturel ». Samedi 29 juin à 9h. RDV Salle du Badhus à Kaysersberg(*). Comment s'y prendre pour avoir de belles fleurs et des légumes sains, les petites bêtes en moins ? Lors de cet atelier pratique, nous nous intéresserons aux préparations de plantes, utilisées comme engrais, traitements préventifs ou répulsifs. Ortie, consoude, sureau noir, prêle... seront à l'honneur. Une demi-journée au service de votre jardin qui vous le rendra bien!

(*)Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont vivement recommandées car le nombre de places dans les ateliers est limité : Réservation possible par courriel : ahv@club-internet.fr ou par téléphone : 03 89 82 20 12

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES (PDALPD)

Les difficultés de logement rencontrées par un nombre croissant de ménages sont au coeur des préoccupations de la CAF 68, sachant qu'un allocataire sur deux est bénéficiaire d'une aide au logement. C'est pourquoi, la CAF se mobilise au sein du PDALPD autour de plusieurs problématiques :

- > permettre aux plus démunis d'avoir un accès à un logement et de s'y maintenir: depuis la suppression de la CDAPL, la CAF devient le guichet unique des signalements d'impayés de loyer, le traitement administratif et social s'inscrit dans la prévention plutôt que l'expulsion.
- Sécuriser les propriétaires modestes.
- Lutter contre l'habitat indigne et énergivore en mobilisant les contrôleurs pour le repérage et en s'associant à des dispositifs de traitement innovant et adaptés.

La CAF s'associe autour d'actions d'informations auprès des travailleurs sociaux en collaboration avec l'ADIL et la DDCSPP. Elle participe également au programme « Habiter Mieux » pour les propriétaires occupants modestes. Tous les indicateurs montrent à quel point le problème du logement a pris une dimension nouvelle et inquiétante. Dans ces conditions, trouver un logement, pouvoir en changer quand il est inadapté ou faire face aux dépenses qu'il occasionne constituent des préoccupations largement partagées par tous les services de la CAF en lien étroit avec nos partenaires sur le département. Un an après la mise en place d'un dispositif en faveur du logement des plus fragiles, de nombreuses actions ont abouti (voir bulletin d'information de la PDALPD68).

INFORMATIONS DIVERSES

VENTE IMMOBILIERE

F1 40 m² Entrée privative, avec jardin été 42 m² privatif situé plein sud. Situé dans une copropriété à LE BONHOMME, à 10 km de Kaysersberg et à 3 km du départ des pistes de la station du Lac Blanc. Complètement indépendant, entièrement meublé, habitable immédiatement. La cuisine aménagée (lave

vaisselle, plaque vitro, frigo, four, four micro onde) est ouverte sur le séjour avec grande baie vitrée donnant sur le jardin d'été. Une chambre à 1 lit de 2 personnes + armoire coulissante, une salle d'eau avec douche, lavabo, WC, carrelage murs et sol. Local également carrelé mur et sol pour lave linge, sèche linge plus d'autre petit local pour rangement, velo, ect...Pas de charges communes. Bâtiment en excellent état. Idéal 1^{cr} achat, ou seniors ou vacanciers. TARIF : 65 000 € (Simulation de prêt mensuel, devenir propriétaire au prix d'un loyer). Geneviève Sebastia "LE LION D'OR" Tél : 03 89 47 50 09 Mail : geneviève.sebastia@orange.fr

EMPLOI

Cherche femme de ménage pour les dimanches. Horaires variables (10h – 18h maximum). Contacter la famille BURGARD au 03.89.47.57.50

INFORMATIONS CULTURELLES

DÉCOUVERTES ET PROJETS EN ASTRONOMIE

Même s'il n'est pas au premier plan de nos préoccupations actuelles, le travail des astronomes va bon train. Leurs projets sont ambitieux et leurs prouesses techniques impressionnantes...

Pour établir le scénario de la naissance et de l'évolution du monde, des étoiles et des atomes qui sont à l'origine de tout, y compris la vie, ils ne ménagent pas leurs efforts. En voici quelques fraîches nouvelles.

CURIOSITY en exploration sur Mars

De la taille d'une Twingo, d'un poids de 900 kilos, équipé d'une caméra, d'un bras mécanique agile, d'un laser et d'un dispositif d'analyse des échantillons, le robot Curiosity s'est posé sur la planète Mars en août dernier. En relation constante avec le laboratoire de la NASA en Californie où 350 chercheurs analysent en permanence les données qu'il transmet, il commence à fournir de premiers résultats.

La roche extraite par forage à 6 cm de profondeur au mois de février a montré que de l'eau douce avait stagné là, il y a trois millions d'années. Sa composition chimique s'est révélée compatible avec le développement éventuel d'une forme de vie dans le site exploré. Bien qu'il n'y ait à ce jour aucune preuve formelle de l'existence d'une vie passée sur Mars, voilà un pas de franchi.

La mission européenne Exo-Mars, en cours de préparation, doit emboîter le pas à Curiosity dans quelques années. Son projet est d'aller explorer d'autres régions de la planète et ce jusqu'à 2m de profondeur pour y atteindre des couches rocheuses qui n'ont pas été modifiées par le rayonnement cosmique, et d'analyser ces échantillons à l'échelle microscopique - là où résident peut-être les signatures d'une vie passée.

Le radiotéléscope ALMA

Le plus puissant des télescopes jamais réalisé a été inauguré le 13 mars de cette année au Chili. Fruit d'une collaboration internationale regroupant le Japon, les Etats-Unis, le Canada et l'Europe, il est implanté dans le désert d' Atacama, au nord-est du pays à 5000 mètres d'altitude. Avec ses 66 antennes gérées par des ordinateurs de grande puissance il est dix fois plus précis que le télescope optique Hubble mis en orbite autour de la terre en 1990.

Il nous permettra d'observer les galaxies les plus lointaines, qui sont aussi les plus anciennes et les plus froides, invisibles pour nous jusqu'ici. Nous apprendrons grâce à lui des choses nouvelles sur la formation des étoiles et des planètes et peut-être nous fournira-t-il des clefs sur la naissance des galaxies.

Nous voilà bien loin de chez nous.....

Ch.Miehé

EXPOSITION "DU COEUR À L'OUVRAGE"

Exposition organisée par le Club féminin de l'ASC Lapoutroie et les P'tites Mains du Bonhomme à la salle des Loisirs de Lapoutroie le vendredi 05 avril 2013 de 16h à 18h, le samedi 06 et dimanche 07 avril 2013 de 10h à 18h. Venez nombreux pour admirer des ouvrages en patchwork, points comptés, broderie, cartonnage.... et peut être gagner un des superbes lots de la tombola.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE -VAL D'ORBEY- ENQUETE SUR LA PRATIQUE DU PATOIS

Cette enquête répond à plusieurs buts :

- évaluer le degré actuel de pratique du patois dans notre canton
- > mesurer l'évolution de cette pratique en comparaison avec les résultats de l'enquête de 1985
- > faire reconnaître notre langue comme l'une des composantes des langues et cultures alsaciennes
- ▶ obtenir une reconnaissance culturelle et linguistique officielle au même titre que l'alsacien
- réfléchir aux actions à mettre en place pour la maintenir.

NOM:		Prénom:	
Localité :		Année de naissance :	
Vous ÉC	RIVEZ OUI ou NON dans les cases de	e droite	OUI ou NON
1. <u>I Vo</u>	<u>re connaissance et pratique du patoi</u>	<u>S</u>	
1. (D Vous parlez couramment et quotidienn	ement le patois?	
	(Si OUI Allez directement à la que	stion 2)	
1	© Vous parlez couramment mais occasion OUI Allez directement à la question 3)	nellement le patois :	
	Vous ne pratiquez presque pas le patois, UI Allez directement à la question 4)	mais vous l'employez quelquefo	
	Vous ne pratiquez presque pas le patois, UI Allez directement à la question 5)	mais vous le comprenez :	
	DVous l'avez parlé, mais vous ne le parlez UI Allez directement à la question 6)	plus du tout :	
l .	Vous ne comprenez pas du tout le patois UI Allez directement à la question 6)	s:	
1. <u>II Si</u>	vous parlez couramment et quotidier	ınement le patois, le parlez-z	vous avec :
1.	① Avec votre <u>CONJOINT</u> :		
1. ② Avec vos <u>PARENTS</u>			
1. 3 Avec vos GRANDS PARENTS			
1.	1. ④ Avec la <u>PARENTÉ</u>		
1.	1. ⑤ Avec des <u>CONNAISSANCES</u>		
1.			
Couram	ment		
Souvent			
Occasion	nnellement		

1. III Si vous pa	rlez couramment mais occasionnellement le patois , le	parlez-vous	
Chaque semaine?			
De temps à autre ?			
Rarement?			
1. IV Si vous ne	pratiquez presque pas le patois, employez-vous dans la c	conversation	
Des expressions ou	des proverbes ?		
Des mots ?			
1. V Si vous ne p	oratiquez presque pas le patois, comprenez-vous :		
Encore tout?			
Presque tout?			
En partie ?			
Quelques mots?			
de 1 pour ce qu N° de préférence	vous plaît le plus, à 10 pour ce qui vous plaît le moins Propositions		
	Une sensibilisation à l'école par comptines, chansons		
	La poursuite des tables de patois		
	Une rubrique hebdomadaire dans les journaux locaux		
	Une information hebdomadaire radio ou télé locales		
	L'édition de BD en patois		
	L'édition de petits jeux d'association images et mots de vocabulaire		
	L'édition de CD		
	La création d'un site sur internet		
	Des cours de patois		
	Autre(s):		

Vous voudrez bien renvoyer le questionnaire à , Armand SIMON, Président de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey, 28 A rue Charles de Gaulle, 68370 ORBEY ou le déposer en Mairie.

BAL DE PÂQUE

Le Comité des Fêtes vous invite chaleureusement à participer au bal de Pâques, le dimanche 31 mars à, la salle des fêtes du Bonhomme entrée six euros.

CUISINE, CRU'SINE DE SYLVIE

Pesto à l'ail des ours

L'ail des ours est facilement reconnaissable, il ressemble au muguet. Mais attention, le muguet n'est pas comestible, il est même toxique. Il est très facile de les différencier, grâce à l'odeur. Froissez la feuille entre vos doigts et une bonne odeur d'ail s'en dégagera. Vous pouvez le trouver au printemps, dans des zones mi-ombragés. C'est un excellent dépuratif. L'ail des ours est habituellement utilisé dans les maladies cardiovasculaires, les vers intestinaux c'est un puissant antiseptique du système digestif et de l'appareil respiratoire.



Ingrédients:

100 g de feuilles d'ail des ours

40 g d'amandes

🗐 10 cl environ d'huile d'olive

1/2 càc de sel et une pincée de poivre

Préparation:

Faire tremper les amandes minimum 8 heures. Le trempage des amandes permet de se débarrasser des inhibiteurs d'enzymes qui interférent dans la digestion. Il permet également de les rendre plus « vivants », leurs nutriments seront multipliés et leur digestibilité accrue. Les proteines présentes dans les oléagineux sont doublées par l'action du trempage. Il suffit de mixer l'ensemble des ingrédients dans un bon mixeur. Si vous souhaiter conserver le pesto, il faut bien remplir le bocal d'huile d'olive jusqu'au couvercle. Il ne faut pas que le pesto soit au contact de l'air. Le pesto à l'ail des ours peut être consommé, en assaisonnement, en apéritif accompagné de crackers ou de légumes à tremper , en garniture dans une crèpe ...L'ail des ours peut très bien être consommée cru, mélangé dans une salade , ou dans des galettes , des tartes aux légumes, des cakes aux légumes ...

Sylvie Rubiella propose un atelier destiné au grand public, pour lui faire découvrir, comment l'aromathérapie peut s'intégrer à l'automédication et à la santé de la famille, d'une manière efficace et naturelle, le samedi 20 avril à la médiathèque de kaysersberg de 14h à 18h. Tarif 50 €.

PETIT BONHOMMIEN

Prochaine parution du Petit Bonhommien, le mercredi 27 mars 2013. Le dépôt des documents à publier se fait jusqu'au mercredi 24 avril 2013 dernier délai.

Directeur de la publication: Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents: Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique: Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin. Distributions écarts: Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village: Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution: Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax: 03.89.47.55.25. Courriel: mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr